

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*

*Arrondissement de Saint-Léonard*

#### **Vice-présidences**

*M<sup>me</sup> Paola Hawa*

*Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*

*Arrondissement d'Outremont*

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*

*Arrondissement d'Outremont*

*M<sup>me</sup> Julie Brisebois*

*Village de Senneville*

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*

*Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies–  
Pointe-aux-Trembles*

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*

*Arrondissement d'Achatsic–  
Cartierville*

*M. Enrique Machado*

*Arrondissement de Verdun*

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*

*Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet*

*Arrondissement de Villeray–  
Saint-Michel–Parc-Extension*

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*

*Arrondissement de Côte-des-Neiges–  
Notre-Dame-de-Grâce*

**Le 25 août 2022**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMCE223838001**

***Conclure une entente-cadre avec Innotex inc. pour la  
fourniture d'habits de combat et de services de  
nettoyage et d'inspection avancés et de réparation,  
pour une période de dix (10) ans (Montant estimé de  
l'entente : 10 564 236.43 \$, taxes incluses) - Appel  
d'offres public 22-19163 - (2 soumissionnaires).***

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Mélicca Côté-Douyon  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE223838001**

*Conclure une entente-cadre avec Innotex inc. pour la fourniture d'habits de combat et de services de nettoyage et d'inspection avancés et de réparation, pour une période de dix (10) ans (Montant estimé de l'entente : 10 564 236.43 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public 22-19163 - (2 soumissionnaires).*

À sa séance du 3 août 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat dont la valeur est supérieure à 10 M\$ .*

Le 11 août 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de sécurité incendie de Montréal ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat pour l'acquisition de près de 2600 habits de combat et pour des services d'entretien et d'inspection avancés. L'acquisition de ces nouveaux habits de combat est nécessaire dans la mesure où plusieurs d'entre eux sont remplacés par année.

Après avoir présenté les besoins en termes d'acquisition, de performance et d'entretien des habits de combats, les responsables du Service ont présenté les étapes de l'appel d'offres. Celui-ci a été lancé le 7 février 2022 et a fait l'objet de quatre (4) addenda pour des demandes de précisions et pour le report à deux reprises de la date d'ouverture des soumissions. Il y a eu au total cinquante-six (56) jours d'ouverture pour déposer des propositions et il y a eu cinq (5) preneurs du cahier de charges. Parmi les cinq (5), deux (2) ont déposé des soumissions. Un (1) des deux (2) soumissionnaires a été déclaré non conforme administrativement tandis que les deux propositions de l'autre soumissionnaire ont été jugées conformes administrativement et techniquement. Ces

deux (2) propositions ont été évaluées individuellement selon les critères de la grille d'évaluation. La proposition retenue est celle qui a accumulé le plus de points en offrant de meilleurs éléments de protection et d'ergonomie. Il y a un écart de 0.11 %, favorable à la Ville, entre la soumission retenue et la dernière estimation réalisée par le Service.

Les commissaires ont demandé et reçu des précisions et clarifications, entre autres, sur le type d'habit, de base ou supérieur, pris en compte dans l'estimation et sur le système de pointage utilisé pour évaluer les deux propositions du soumissionnaire conforme.

Après avoir reçu la grille d'évaluation détaillée, la Commission s'est dite satisfaite des explications des personnes représentant le Service de sécurité incendie.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de sécurité incendie de Montréal, Direction stratégique et de la prévention incendie pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat dont la valeur est supérieure à 10 M\$ ;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE223838001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**